

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2019

Convocation du 16 janvier 2019

Présents : Mrs POTHIER Jean-Claude, HAMON Pascal, LAGENESTE Jean-Paul, SENETAIRE Gabriel (arrivé à la question n°1), TACHON Christophe, MAZURE Serge, et Mmes BOURDIER Marie-Hélène, Mme GRIVOT Elodie, Mme DEPALLE Marie-Claude

Absents excusés : Mme RIBES Martine, Mme POUYET Ingrid (procuration à M. MAZURE), M. FRONDAS Olivier

Absents: Mrs. DUMET Cédric, MARTINEZ Abdou

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2018

Précisions apportées suite à la lecture du dernier compte-rendu

- Le départ de Mme BURONFOSSE est reporté au 31 janvier 2019
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'abri bus va être remis en place.
- L'intervention du Conseil Communautaire des Jeunes est reportée

Personnel Communal

Mme CORNIL Jocelyne : arrêt prolongé jusqu'au 5 avril 2019.

- Dans son rapport le Docteur FABRE : Préconise une reprise à temps partiel thérapeutique à 50 % pour 6 mois, et indique de limiter son activité de ménage et privilégier l'activité garderie. Une proposition d'aménagement de poste, avec uniquement des heures de garderie, a été envoyée au Centre de Gestion.

M. MONTEL Eric

- Fin du contrat le 19 avril 2019 au soir.

Restaurant le Coin du feu

- Pour l'instant aucun repreneur, la Communauté de Communes a reçu 6 candidats.

Travaux 2019

- **Agence Postale Communale** : Différents projets proposés par la poste, le 4^{ème} a été retenu à l'unanimité : agrandissement de la porte afin de ne pas trop empiéter sur la partie bibliothèque et mise aux normes de l'accès PMR

Coût de l'aménagement

Maçonnerie pour l'agrandissement de la porte	2 930,00 € HT Entreprise CERA
Aménagement accès PMR	960,00 € HT Entreprise CERA
Installation nouvelle porte	1 720,00 € HT Entreprise TACHON
Electricité	858,00 € HT Entreprise DUCLEROIR
Plâtrerie et doublage	1 761,98 € HT Entreprise LES 3 P

- **Local de rangement** : Le devis pour la pose du carrelage par l'entreprise SARL MONGARET d'un montant de 618 € HT a été accepté à l'unanimité.

- **Lagune** : Devis de l'entreprise Valterra pour le vidage de la lagune est attendu pour la mi-février. Aucune information concernant les subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental.

Pour information, la Commune de BOST souhaitait utiliser la lagune pour raccorder environ 20 habitations, l'étude faite démontrait un investissement de 200 000 €, d'où l'abandon du projet.

- **Poteaux incendie** : Contrôle des poteaux incendie par le SDIS et le SIVOM, plusieurs poteaux ou accès à vérifier et à améliorer

Achat de matériel

- Auto laveuse sur batterie pour la salle polyvalente devis de l'entreprise DETERCENTRE accepté pour un montant de 2 295 € HT maximum. Le Conseil Municipal demande de renégocier à la baisse le devis présenté.

- Escabeau

Centre de Gestion : Contrôle hygiène et Sécurité

Compte rendu du Contrôle hygiène et sécurité des locaux communaux, différents points sont à améliorer concernant l'utilisation de matériel, les notices d'information sur les produits utilisés et surtout la formation de l'agent technique titulaire.

Communauté de Communes : Transfert de compétences eau et assainissement

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des membres présents le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse ».

Questions diverses

Les consorts Gardette souhaitent vendre le terrain, d'une superficie de 348 m² situé vers l'ancienne poste. Une proposition de 1 500 € sera faite pour l'acquisition de ce terrain.

Les gens du village fêtent les 10 ans de l'association en organisant un concert le 29 juin 2019 au stade de foot, suite à plusieurs propositions, à l'unanimité le conseil municipal a décidé de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 300 €. Cette subvention ne sera pas versée si la manifestation est annulée.

Défibrillateur : la société MATECIR DEFIBRIL prendra contact avec la mairie pour assurer la maintenance du défibrillateur.

IFI 03 : Le conseil décide de verser une subvention de 46 € pour la scolarité de Melle LEON Alisson.

Plusieurs demandes de subventions ou d'adhésion pour des organismes extérieurs à la commune ont été reçues, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à ces demandes.

L'information concernant l'ouverture du site Internet sera relayée dans la presse

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 8 mars 2019 à 20 heures 30 en mairie.